

FORMULE D'ANNONCE POUR LES CONSEILLERS EN SECURITE ET INSTALLATEURS D'ALARMES

Article 7 de la Loi du 22 septembre 1998 sur les entreprises de sécurité
et article premier du Règlement du 7 juillet 2004 sur les entreprises de sécurité

1. Exercez-vous une activité de conseiller en sécurité et/ou d'installateur de dispositifs de sécurité et d'alarme au sens des articles 6 et 7 de la Loi du 22 septembre 1998 sur les entreprises de sécurité ?

Installateur OUI NON

Conseiller OUI NON

Si oui, depuis quand ?

2. Quel est le nombre de dispositifs d'alarme ou de sécurité active installés par vos soins - ou repris en compte par votre société - sur le territoire cantonal vaudois ?

Nombre :

3. Quel est le nombre de ces dispositifs pour lesquels vous intervenez en vue d'assurer une maintenance, un contrat de révision ou d'entretien ?

Nombre :

4. A quelle date avez-vous effectué la dernière mise en service pour un tel dispositif ?

Date :

Raison sociale :

Forme juridique de la société :

▲ cas échéant, joindre une copie de l'extrait du Registre du Commerce

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Origine ou nationalité :

Adresse :

Domicile :

Lieu :

Date :

Signature :

Compléter toutes les rubriques et retourner cette formule à l'adresse suivante :

**Commandement de la Police Cantonale, Bureau des Alarmes
Centre Blécherette, 1014 Lausanne, tél. 021/ 644 80 70 ou 80 21**